

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Novembre

GACHIS PARLEMENTAIRE

Depuis l'ouverture de la session extraordinaire, la Chambre nous donne le spectacle à peu près quotidien de son incohérence. Elle émet, à quelques jours d'intervalle, les votes les plus contradictoires et elle prend les résolutions les plus inattendues. Ses séances se suivent mais ne se ressemblent pas. Elle commence une discussion, celle du projet de loi sur les vins artificiels, par exemple, puis avant de l'avoir achevé, elle passe à un autre sujet de conversation. Son ordre du jour se modifie à chaque instant. L'examen du budget qui devait s'ouvrir le 10 novembre, se trouve maintenant ajourné jusqu'à une époque indéterminée. Les amateurs de gachis ont trouvé un procédé plus extraordinaire encore pour empêcher la Chambre des députés de se livrer à sa tâche essentielle, qui est le vote de la loi des finances avant le 31 décembre : ils ont jugé à propos de soulever la question du mode électoral du Luxembourg et ils ont réussi à entraîner la Chambre à débattre, dès lundi prochain, une proposition de M. Guillemet tendant à la nomination des sénateurs par le suffrage universel à deux degrés.

C'est en vain que M. le président du conseil a insisté pour que le Palais-Bourbon voulût bien consacrer désormais ses séances à l'expédition des affaires les plus urgentes. Il a fait observer que la question qu'on lui soumettait à l'improviste, ne pouvait être tranchée en temps utile pour avoir son effet aux élections sénatoriales fixées au 3 janvier prochain. Les conseils municipaux se réunissant le 29 novembre pour choisir leurs délégués. Est-il possible que d'ici-là, c'est-à-dire en quinze jours, les deux Chambres puissent se mettre d'accord sur un nouveau texte législatif qui transformerait de fond en comble le système électo-

ral en vigueur ? Les raisons excellentes de M. Méline n'ont cependant pas pu convaincre la majorité. Il a été décidé que la proposition de M. Guillemet serait discutée lundi prochain, 16 novembre. Quant au budget, il attendra.

On a peine à comprendre, quand on y réfléchit, une résolution aussi dangereuse. Il est possible, sans doute, que les auteurs de cette motion extravagante aient eu plutôt en vue d'affaiblir le cabinet de M. Méline que de faire aboutir la proposition dont il s'agit. C'est au mois de mars 1894 que M. Guillemet et ses collègues l'ont déposée, et qu'ils en ont même fait voter l'urgence. Une commission a été nommée, mais elle a, bien entendu, laissé dormir dans ses cartons une prétendue réforme qui n'avait pas la moindre chance de succès. Et c'est après deux ans et demi de sommeil que M. Trouillot a déposé un rapport sur la matière, rapport distribué lundi à la Chambre, et dont on prétend discuter les conclusions sans délai.

La décision de la Chambre n'est pas seulement un acte de méfiance contre le cabinet, mais c'est une véritable injure à l'adresse du Sénat. Oser dire à une grande assemblée qu'elle doit s'occuper, toute affaire cessante, de modifier son mode électoral dans les quinze jours, c'est porter atteinte à sa dignité, la frapper de suspicion en quelque sorte, et cela à la veille du renouvellement de janvier.

Le cabinet radical de M. Floquet avait eu lui-même plus d'égards envers le Sénat. Il s'était formellement engagé à saisir en premier lieu la haute assemblée des projets susceptibles de modifier son système électif. Le moindre souci des convenances oblige en effet à suivre cette procédure, à faire discuter par le Luxembourg d'abord, et par le Palais-Bourbon ensuite, une question de cette nature. C'est ainsi que les choses se sont passées en 1884, lorsqu'il a été décidé à la suite d'une révision constitutionnelle, d'opérer la réforme électorale du Sénat. La haute assemblée a discuté la première le

projet de M. Jules Ferry sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs. La Chambre a délibéré la seconde sur le texte qui lui était transmis par la haute assemblée. Mais le souci des convenances, le respect des prérogatives du Sénat, la nécessité de voter le budget en temps utile et de ne plus se laisser distraire par aucun incident ; tout cela importe peu aux radicaux et aux socialistes qui ont acclamé la motion de M. Guillemet et qui ont voulu du même coup atteindre le cabinet et la haute assemblée. Une Chambre qui se livre à de pareils écarts commet la pire des sottises ou la plus incohérente des fautes. Elle n'a pas su ce qu'elle faisait ou, si elle l'a su, elle s'est discréditée à jamais devant l'opinion publique : elle est mûre pour la dissolution.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 novembre

Interpellation sur le Congrès de Reims

M. Mirman estime que le Congrès de Reims, tout aussi licite que le Congrès collectiviste, n'aurait pas dû être tenu dans le palais national de l'archevêché.

Il reproche aux congressistes d'avoir acclamé le pape roi et de s'être placés sur le terrain électoral.

M. Mirman demande au gouvernement d'expliquer la différence de traitement appliqué au clergé et aux membres du corps enseignant, que la République trouvera toujours prêts pour la défense. Pourquoi 2 poids et 2 mesures ?

M. Rambaud répond à M. Mirman.

M. le Ministre de l'instruction publique déclare qu'il a repoussé les autorisations de congrès, à cause des excès provoqués par l'association des maîtres répétiteurs syndiqués. La discipline doit être maintenue dans l'Université.

M. Darlan explique ce qui s'est passé à Reims ; il n'y a pas eu d'autorisation, et il eût été ridicule de sévir par la force. Le ministre n'a agi que comme ses prédécesseurs. Quant aux écarts de langage, le gouvernement n'en est pas plus responsable que si c'eût été un congrès de libres-penseurs. Le ministre a défendu au cardinal Langénieux de prêter, à l'avenir son local pour des réunions pareilles.

L'abbé Lemire répond que le congrès avait le droit de se réunir.

sur l'épaulé de la femme toujours immobile et muette, et lui dit encore :

— Sache qu'aujourd'hui plus que jamais, ton oncle veille sur toi avec une sollicitude particulière... ne l'oublie pas, Angèle Rigaut...

Quelques mois après l'horrible catastrophe où M. Desormes avait trouvé la mort, M. Ledoux prenait possession et s'installait à l'usine du Cateau. Le soir de ce même jour, Mme Desormes débarquait avec son enfant, par un train de nuit, à Paris. Un homme l'attendait à la gare ; c'était Jacques Ferat, qui, lui, avait quitté l'usine peu de temps après l'accident de son propriétaire.

— Exact au rendez-vous, lui dit-il, voilà qui est de bonne augure, Angèle Rigaut !

Avant de continuer, il nous faut mettre le lecteur au courant d'événements antérieurs qu'il doit connaître pour la bonne entente de ce récit.

III

Le passé d'Angèle Rigaut

Peu de temps avant les tragiques événements qui marquèrent d'une tache sanglante l'année 1870, un avis émanant du ministère de l'Intérieur, avisait la Préfecture de police de la Seine qu'un nombre considérable de pièces fausses circulaient dans Paris.

Les plaintes affluaient de tous côtés, sans qu'on parvienne à saisir une piste. Les recherches menées sans bruit n'aboutissaient pas et les plus fins limiers de la Préfecture — perdant la tête — désespéraient déjà de découvrir jamais les coupables, quand un hasard mit la Sureté sur leurs traces.

Un agent de service dans un quartier excentrique fut témoin d'un fait qui attira son attention. C'était à la tombée de la nuit, à l'heure où les ouvriers, la journée terminée, regagnaient leur domicile. Tandis que, pour le besoin de son service, cet agent arpenta lentement une rue du quartier de la Chappelle, il avisa une fillette de quatorze à quinze ans qui sortait d'une boulangerie,

M. Bourgeois monte à la tribune et fait le procès des orateurs de Reims et en tire la conséquence qu'on refuse aux uns ce qu'on permet aux autres. L'ex-ministre a fait au sujet du ralliement du clergé et de la politique, des déclarations très curieuses. Il agite le spectre des menées cléricales.

M. Méline lui répond que c'est un procès de tendance.

Succès du ministère

La clôture est prononcée. Divers ordres du jour sont déposés. On refuse la priorité à l'ordre du jour Isambert par 307 voix contre 229 et l'ordre du jour Poincaré est adopté par 324 voix contre 225.

Au Sénat

M. Bardoux dépose un rapport supplémentaire sur le projet de réforme des octrois.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Il faut constituer une liste qui reflète l'état du corps électoral ; personne ne doute que dans le Lot le parti républicain modéré ne soit la majorité. Du reste, l'évolution vers le radicalisme de nos honorables représentants est postérieure aux dernières élections législatives, et certainement le corps électoral n'aura pas aussi vite changé de nuance que nos députés.

Le chef du parti de l'ordre et du progrès dans notre département est tout indiqué : M. le docteur Rey, dont nous n'entreprendrons pas, après tant d'autres de faire l'éloge, a prouvé par ses travaux, par son acharnement à préparer, à voter et à faire voter les lois de progrès, d'amélioration et de justice, qu'il avait les qualités nécessaires pour diriger un parti.

Nullement sectaire, il a su voter, d'où qu'elles aient émané, les propositions de loi susceptibles d'améliorer le sort des humbles et surtout des paysans de nos campagnes, si dignes d'intérêt.

portant un pain. L'air souffreteux de l'enfant, son costume pauvre l'intéressèrent et machinalement il la suivit des yeux. A travers le mouvement incessant de la rue, il la vit traverser la chaussée et s'arrêter sur l'autre trottoir, regardant à droite et à gauche comme s'elle attendait quelqu'un. Un homme bientôt vint la rejoindre auquel elle remit le pain et la menue monnaie qu'elle tenait dans sa main. L'enfant reçut en échange une nouvelle pièce d'argent et repartit aussitôt. L'agent, sans la perdre du regard, la vit de nouveau entrer, dans une autre boulangerie qui se trouvait un peu plus loin. Une troisième fois le même manège recommença, puis, finalement, l'homme et l'enfant se perdirent dans le va et vient des passants.

— Voilà une famille qui doit être nombreuse ! pensa l'agent en les voyant emporter cette quantité énorme de pain.

Il avait oublié cet incident sans importance lorsqu'à quelques jours de là, en se promenant aux alentours de Saint-Germain-des-Près, il crut reconnaître, derrière les glaces d'une boulangerie, sa petite acheteuse du quartier de la Chappelle. Son instinct de policier s'éveilla soudain. Flairant quelque chose d'anormal dans la présence de cette fillette dans un quartier très éloigné de celui où il l'avait déjà vue, il voulut en avoir le cœur net et attendit. Comme la première fois, il vit l'enfant rejoindre le même homme, lui remettre son acquisition, et se diriger à nouveau dans une autre boulangerie.

Puis tous les deux s'éloignèrent. L'agent de la Sureté, qui n'était pas ce soir-là retenu par son service, n'eut garde, comme bien on pense, d'abandonner leur piste et leur emboîta le pas, de loin, de façon à ne pas éveiller leurs soupçons. La nuit était venue et la rue où ils s'étaient engagés était déserte. L'homme, dont l'agent ne perdait pas un des mouvements, s'écarta un instant de sa petite compagne, jeta vivement ses pains dans la bouche d'un égout, et reprit sa course en entraînant l'enfant.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 4

LE CHATIMENT

D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

II

Un crime inconnu

— Vois-tu, Angèle Rigaut, j'ai trop souffert de ton absence une première fois ; si tu étais partie, c'était de nouveau la misère... et si elle ne te fait pas peur, moi j'en ai grandement eu ma part de viande enragée ; j'en suis plus d'un âge à m'accommoder d'un plat aussi maigre... Comprenez que tu étais sur le point de fausser compagnie à ton excellent oncle, je n'ai pas voulu être le dindon de la farce encore une fois... Et pour forcer mon excellente nièce à ne pas abandonner son bon oncle, voici ce que j'ai imaginé : Comme tu ne l'ignores pas, puisque c'est en ta présence que l'ordre m'avait été donné la veille, je me suis rendu de bon matin dans le cabinet de M. Desormes qui m'a remis une somme d'argent et une lettre, l'une et l'autre à destination de M. Ledoux. Au lieu de partir sur-le-champ, j'ai éprouvé le besoin de m'enfermer un instant dans ma chambre, histoire de savoir exactement ce que M. Desormes écrivait à son créancier. C'était bien ce dont je me doutais. Le pauvre homme ne lui envoyait qu'une partie de sa créance, et lui demandait du temps pour solder le reste. Grâce à tes renseignements, je savais que c'était reculer pour mieux sauter. Pour la tranquillité générale il valait mieux en finir sans retard. Comme je repassais par hasard dans la salle des machines, j'aperçus

M. Desormes. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Sous prétexte de lui demander un dernier renseignement, je le rejoignis sur la passerelle, et, brusquement, je le poussai dans la direction des courroies de transmission ; l'instinct de la conservation le fit s'accrocher à moi qui n'eus que le temps de saisir la rampe de fer pour n'être pas entraîné. Une seconde plus tard, M. Desormes était dérivé à tout jamais de l'insupportable souci de ses échéances...

— Ah ! vous me faites horreur, balbutia la malheureuse femme.

— Dis simplement que je fais tes affaires...

— Et je ne sais ce qui me retient de vous dénoncer...

— Oh ! que nenni... Voilà ce dont tu te gardera bien...

En me dénonçant, tu te dénonceras toi-même. D'ailleurs tu ne me crois pas assez naïf, je suppose, pour me laisser pincer comme cela, sans intéresser le tribunal sur certain membre de ma famille, de notre famille, Angèle Rigaut.

Il avait insisté sur ces derniers mots. La jeune femme cacha sa figure dans ses mains sans répondre.

Il attendit quelques instants et reprit :

— Te voilà plus raisonnable ; c'est bien.

Il tira de sa poche la lettre ouverte de M. Desormes à M. Ledoux, et la jeta au feu en disant :

— Brûlons ce chiffon inutile. Maintenant écoute-moi :

Il te reste à remplir ici tes devoirs de veuve et de commerçante malheureuse. Lorsque tu auras consacré à ce double rôle le temps voulu, tu rassembleras tes hardes, et ton fils d'une main, ton baluchon de l'autre, tu viendras me rejoindre à Paris... Je me charge du reste. Oh ! rassure-toi, oncle prévoyant, j'ai pensé que la somme destinée à M. Ledoux nous serait plus utile à nous qu'à lui, et l'argent est en lieu sûr... Tu n'as donc rien à craindre pour le présent ! Je me charge de l'avenir.

Il se leva, prit son chapeau et s'en vint à la porte par laquelle il était entré. Avant de l'ouvrir, il mit sa main

Les radicaux, dont il n'a pas toujours voulu suivre l'esprit de parti, ne tarderont pas, soyez-en sûr, à le qualifier de réactionnaire; car pour eux, tout ce qui n'est pas radical, n'est pas républicain.

On traitera de réactionnaire celui qui a fait voter la loi si humaine, si socialiste, de l'assistance publique dans les campagnes; celui qui a voté pour l'impôt sur le revenu, qui a préparé plusieurs projets de loi dont l'audace effraierait beaucoup de bruyants radicaux.

Mais il est indépendant, il n'a pas voulu s'inféoder; il ne fait pas céder le désir de voter une bonne réforme, devant celui de renverser un cabinet qui ne lui plaît pas, et c'est ce qui l'a fait excommunier par les radicaux. De plus, c'est un homme intelligent, et M. de Verninac n'aime pas trop les intelligents.

A son défaut, n'avons-nous pas M. le docteur Relhié, dont la place devrait être depuis longtemps au Sénat, si les opinions sincères, le républicanisme le plus pur, le plus inébranlable, n'étaient pas trop souvent dupes d'un tas d'ambitieux affamés, sans autre conviction que l'intérêt personnel.

Pour les seconder, les hommes ne manquent pas, dont le républicanisme n'est pas douteux et dont la compétence est certaine. Gustave Larroumet est un de ceux qui sont le plus désignés pour défendre au Sénat les intérêts du Lot. Son intelligence, sa grande facilité d'élocution et d'assimilation nous sont un sûr garant qu'il serait vite remarqué au Luxembourg.

Et puisque à propos de de Verninac on joue du « ministrable » à tout propos, il nous sera bien permis de dire que s'il est sénateur, Larroumet sera certainement ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. La situation de directeur des Beaux-Arts qu'il a occupée si longtemps et avec tant de compétence, l'a préparé mieux que personne à devenir le titulaire de ce portefeuille.

Le Journal du Lot a inséré il y a quelques jours un article sur M. Charles Roussel auquel nous n'avons rien à ajouter. M. Roussel est encore un de ces hommes qui, par la connaissance profonde de nos lois, par la fermeté de ses opinions républicaines est digne de nous représenter au Sénat.

M. Delpon, de Figeac, a prouvé dans ses dernières élections législatives qu'il était quelqu'un. Au Conseil général il a su faire apprécier son intelligence vive, son esprit primesautier. Il possède une remarquable facilité d'élocution et est très aimé dans son arrondissement où il lutte tous les jours utilement contre le radicalisme. M. Delpon amènerait à la liste modérée la majorité des voix de l'arrondissement de Figeac.

Régulant son pas sur les leurs, l'agent, de plus en plus intrigué, les suivit toujours à distance. Sur le boulevard Saint-Germain, un omnibus passait, ils y montèrent, la fillette à l'intérieur, l'homme sur l'impériale. Sans perdre un instant, l'agent sauta sur le marchepied, et s'en fut s'asseoir non loin de l'enfant. Elle tenait un petit paquet enveloppé d'un journal qu'elle déposa sur la place demeurée libre entre eux deux. Feignant d'une maladresse, l'homme de police, d'un mouvement brusque, fit tomber le paquet qui s'ouvrit laissant échapper sur le plancher de la voiture une quantité de ces petits bronzes fondus qui constituent ce qu'on appelle vulgairement l'article de Paris. En aidant à les ramasser, il en fit adroitement disparaître un qu'il dissimula dans sa poche. La voiture à ce moment traversait le Carrousel; l'homme descendit de l'impériale et sauta à terre sans échanger avec sa petite compagne le moindre signe d'intelligence. Un instant, l'agent, qui guettait toujours, fut sur le point de le suivre, mais il se ravisa et ne bougea point. Ce fut à la place Pigalle seulement, point extrême de la ligne, que la fillette descendit à son tour. Toujours suivie de l'agent elle pénétra dans une des premières maisons de la rue Houdon. Quand il l'eut vue disparaître dans le tournant de l'escalier, il entra et s'adressant à la concierge:

— Je viens, dit-il en exhibant le petit bronze subtilisé dans l'omnibus, de ramasser devant la porte cet objet... ne serait-ce pas la fillette qui rentre à l'instant qui l'aurait laissé tomber?..

— Certainement oui, répondit la concierge quand elle eut regardé, c'est de l'ouvrage aux Rigaud, ça! C'est la petite Angèle qui l'aura laissé tomber du paquet qu'elle rapportait...

Ce renseignement succinct ne suffisait pas à l'agent; par quelques paroles adroites, il entama la conversation avec l'aimable concierge qui, semblable en cela à beaucoup de ses congénères, ne demandait pas mieux que de la prolonger. Il apprit ainsi que sa petite voisine

M. Robert Calmon, conseiller général du Lot, dont le nom dispense de tout commentaire, jurerait-il donc dans une liste modérée?

Nous pourrions continuer notre énumération. Ce n'est pas les hommes qui manquent: c'est la décision, la vigueur. Si le parti modéré, qui est, en somme, la majorité, est opprimé, brutalisé par le parti radical, c'est parce qu'il le veut bien.

Jusqu'ici cette politique du « laisser faire » n'a pas eu de conséquences trop désastreuses; maintenant nos adversaires se sont enhardis devant notre inaction et les conséquences de notre abandon apparaissent en entier; aujourd'hui désertant la lutte, ne pas faire face au radicalisme et au socialisme envahissants, c'est accepter tous les bouleversements, tous les désordres, toutes les révolutions. C'est commettre une lâcheté.

JEAN-DE-CABAZAT.

NOTRE NOUVEAU PRÉFET

On nous écrit de Gourdon: Arrivé depuis peu de jours à Cahors, M. Rousset, nouveau Préfet du Lot, a voulu, en administrateur soucieux de sa tâche, se mettre immédiatement en rapport avec les fonctionnaires de tous les services publics de son département.

C'est ainsi qu'après avoir fait ses réceptions officielles à Cahors mercredi, il a passé la journée d'hier dans notre ville, où il a reçu, à la sous-préfecture, le personnel des diverses administrations.

Comme il est assez dans la nature humaine de saluer tout soleil levant, nous éprouverions un réel embarras à nous faire ici l'interprète fidèle de l'excellente impression qu'a laissée parmi nous M. Rousset, qui s'est révélé à tous comme un administrateur éclairé, vigilant, à l'esprit fin, élevé, aux conceptions larges et conciliantes. — On n'a pas moins remarqué son affabilité et sa grande facilité d'élocution. — Aussitôt les réceptions terminées, il a rendu les visites.

LE CROUP

Deux inoculations du sérum du docteur Roux viennent d'être faites au jeune Baldy, rue des Soubirous, n° 11, atteint de diphtérie.

Ces deux inoculations n'ayant produit aucun résultat, le docteur Valat a dû procéder à l'opération de la trachéotomie, à la suite de laquelle le jeune malade a été soulagé.

Nous ne sommes nullement étonné que le sérum du docteur Roux pris dans quelques pharmacies de Cahors ne donne pas de résultat appréciable lorsqu'il est employé sur les enfants diphtériques.

On sait qu'on ne peut conserver ce médicament que pendant trois mois au plus; ce laps de temps écoulé, le sérum devient trouble et son usage n'est plus efficace.

d'omnibus était la fille de M. Antoine Rigaud, un brave ouvrier ciseleur, qui, avec son frère Pierre, un autre brave ouvrier, occupaient depuis plusieurs années dans la maison un appartement où ils travaillaient à façon pour les fondeurs. Deux ou trois fois la semaine, la petite Angèle, la fille d'Antoine Rigaud, en compagnie soit de son père soit de son oncle, allait rapporter l'ouvrage et en chercher d'autre.

Aujourd'hui c'était avec M. Pierre Rigaud qu'elle était sortie... Elle allait être bien joyeuse de retrouver l'objet perdu... Et la voix de l'excellente mais trop loquace concierge s'attendrissait au récit du bonheur de l'enfant, esquissant une remontrance...

Sans s'attarder davantage à ces jérémiades, l'agent qui en savait suffisamment, prenait congé de la brave femme et sautait dans une voiture qui le conduisait au boulevard Saint-Germain; sans perdre de temps il se présentait dans les trois boulangeries où la petite Angèle Rigaud avait fait des acquisitions et, après s'être fait connaître, examinait la recette de la journée. Dans les trois caisses on retrouvait trois pièces fausses. Le doute n'était plus permis, les deux braves ouvriers ciseleurs, tant vanté par la larmoyante concierge, étaient simplement de vulgaires faussaires... Quant à la chétive et malingre Angèle, ses fonctions consistaient à placer dans le commerce le travail de ses redoutables parents... Là où les recherches le plus savamment combinées avaient échoué, un pur hasard amenait la découverte du pot aux roses.

Le lendemain une descente de police avait lieu au domicile des frères Rigaud, rue Houdon. On saisissait tout le matériel nécessaire à la fabrication de la fausse monnaie, creusets, fourneaux, et de nombreux lingots d'une matière qui ne rappelait que de très loin l'alliage contrôlé dont on fabrique les pièces d'argent.

Malheureusement dans sa hâte d'en finir avec une affaire qui l'affolait depuis si longtemps, la police de sûreté avait agi en cette circonstance avec trop de pré-

On nous assure qu'à la dernière visite faite par les inspecteurs des pharmacies, il a été trouvé dans des pharmacies de notre ville du sérum défectueux, les pharmaciens n'ayant pas eu le soin de le renouveler à temps.

Ne serait-il pas possible dans une ville où la diphtérie existe à l'état latent d'établir à la mairie un dépôt de sérum anti-diphtérique, qui serait renouvelé régulièrement tous les trois mois? La vie de nos enfants vaudrait bien cette précaution, car, bien que le docteur Valat ait toujours réussi la très délicate opération de la trachéotomie, on éviterait ainsi aux petits malades cette douloureuse opération.

Nous nous associons de toutes nos forces au vœu exprimé par le journal la Dépêche et nous sommes heureux de constater en même temps que le corps médical du Lot, tout entier, est à la hauteur des opérations les plus délicates qui honorent la chirurgie.

Les cas de diphtérie rebelles au sérum ne décourageant pas nos jeunes opérateurs. Ils pratiquent sans hésiter la trachéotomie quand ils la jugent nécessaire. De nombreux enfants sauvés sous nos yeux, attestent avec quel succès.

La décentralisation chirurgicale se réalise plus vite que la décentralisation administrative. Les opérations les plus délicates, réservées jusqu'ici aux grands chirurgiens de Paris, sont pratiquées par nos jeunes docteurs; une ovariectomie a été menée à bien dans ces derniers temps dans une commune voisine, par trois d'entre-eux.

Honneur donc au corps médical du Lot tout entier, aussi éclairé que modeste, qui se tient si vaillamment au niveau du progrès de la science chirurgicale.

La santé de M. Rey

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. Rey, député de la 2^e circonscription, qui avait été victime, on s'en souvient, d'un assez grave accident, est entré en convalescence.

Lycée Gambetta

Baccalauréats. — Voici les noms des élèves admissibles aux examens du baccalauréat (session de novembre):

Enseignement secondaire moderne) 2^e partie, lettres philosophie, Herrewyn, Bousquet.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne (1^{re} partie), Contou, admis définitivement.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (2^e partie, philosophie), ont été admis à subir les épreuves orales: Fayt, Albert, Frey, Victor, Daffas, Jean, Bonave, Frédéric, Bonave, Léopold, Gruyère, Louis, Contou, Ernest, Rabecjac, Louis.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (1^{re} partie), Balitrand, Albouys, Labro, Pigeon, Triaire.

Mathématiques élémentaires: Delprat Armand Pujol René.

Sont reçus définitivement: Contou Charles, Herrewyn Georges, Pujol René, (mention assez bien), Delprat Armand, (mention bien.)

Ecole de pharmacie de Limoges

Viennent d'être reçus pharmaciens pour exercer

En effet, la capture des faussaires se réduisit à l'arrestation de Antoine Rigaud — que les agents trouvèrent seul à l'appartement de la rue Houdon — et la souricière établie aux alentours de la maison n'apporta aucun résultat. Pierre Rigaud et sa nièce Angèle n'urent garde de s'y laisser prendre. Force fut donc à la justice de se contenter d'un unique coupable. Pendant l'instruction on acquit la certitude qu'en dehors des frères et de sa fille, Antoine Rigaud devait avoir d'autres complices, mais il faut rendre cette justice à ce misérable, qu'il se refusa énergiquement à les dénoncer, et se laissa condamner aux travaux forcés sans sortir du plus absolu mystère...

Voyons maintenant ce qu'étaient devenus Pierre Rigaud et sa nièce Angèle, durant cette aventure néfaste au père de cette dernière. A la vérité il s'en était fallu de bien peu qu'ils ne fussent, l'un et l'autre, pris dans le coup de filet trop hâtivement donné par la police. Par une chance incroyable, Pierre était ce jour-là sorti plus tôt que d'habitude emmenant « la petite, pour aller faire de la monnaie », comme il disait cyniquement.

Au moment où il s'apprêtait à rentrer avec elle, une sorte d'effervescence inaccoutumée dans la rue Houdon, d'ordinaire paisible, le mit en éveil.

Quelques instants auparavant, Antoine Rigaud venait de partir dans un fiacre, surveillé par deux agents. On causait de l'événement sur la place Pigalle, et les commentaires des commères et des boutiquiers du quartier rilaient leur train.

Pierre n'eut pas à prêter longtemps l'oreille pour être au courant de ce qui s'était passé. Sans s'attarder davantage dans un quartier désormais plein de dangers, il avat rebroussé chemin, poussant devant lui Angèle plus morte que vive. Pendant quelques heures passées dans la maison d'un complice, il s'ingénia à se métamorphoser de son mieux, coupant sa barbe et sa chevelure, changeant de vêtements, et transformant aussi le costume de sa nièce. Puis, l'heure venue, il s'était rendu

dans le Lot: MM. Emile Clarié et Gaston du Verdier.

Examen de licence

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Albert Poulverel, fils de l'honorable greffier du tribunal de commerce, vient de subir avec succès les examens de licence physique avec mention bien.

Administration des tabacs

MM. Maurin et Pigué, commis de la culture des tabacs, (8^e classe), sont élevés à la 7^e classe de leur emploi

Le départ de la classe

Jendi et aujourd'hui a eu lieu le départ des conscrits de la classe 1895.

Langues étrangères

Un grand nombre d'habitants de Paris et des départements avaient adressé une pétition au ministre de la guerre pour demander qu'aux examens de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole de Saint-Cyr, il soit permis aux candidats d'opter entre l'anglais et l'allemand. Après avoir pris l'avis du comité de son administration centrale, le ministre vient de décider qu'il ne peut que se prononcer pour le maintien du *statu quo* en ce qui concerne la langue allemande, qui doit rester obligatoire. Toutefois, il a décidé qu'à l'avenir il serait attribué un coefficient de faveur aux candidats qui demanderaient à subir une interrogation sur les langues étrangères autres que la langue allemande et notamment sur la langue anglaise.

A quoi sert notre police ?

On est naturellement porté à s'adresser cette question, quand on voit la négligence avec laquelle sont surveillés les faits et gestes qui se produisent dans la cité.

Jendi dernier, sur la place Thiers, une bande de 7 à 8 écoliers, procédait à la destruction des platanes qui bordent les boulevards, et cela on plein jour. Ces précoces destructeurs de la propriété publique s'acharnaient contre un de ces jeunes arbres, s'efforçant par un balancement progressif de le déraciner. Ces malheureux arbres déjà assez élevés mais très frêles encore, sont entièrement sans tuteurs, ce qui les expose à toute espèce d'outrages.

Comme toujours, la police était absente.

Avis

M. Parazines, capitaine en retraite, nous prie d'insérer l'avis suivant:

Après l'entretien qui a eu lieu, hier jendi, 12 courant, dans le cabinet de M. Magne, directeur du journal La Croix du Lot, entretien qui a duré une heure 1/2, au cours duquel il a été demandé à M. Magne une retraction qu'il a refusée; je prévient cet abbé que si, dorénavant, il se permet la moindre insinuation calomnieuse, comme il l'a fait déjà, sur l'honorabilité de mon beau-père ou de quelqu'un des miens, je le traiterais impitoyablement devant les tribunaux.

Il est temps de démasquer ce tartufe qui s'exagère beaucoup trop l'influence qu'il croit avoir à Cahors.

A bon entendeur salut!!!

Cahors, le 13 novembre 1896.

PARAZINES
Capitaine en retraite.

Les maraudeurs

Les maraudeurs continuent leurs exploits. — Un propriétaire de la ville vient de s'apercevoir que sa propriété, située à Combacaves, dans notre banlieue, a reçu leur visite. Ils lui ont dérobé des betteraves et autres récoltes, et au préalable, pour ne pas être troublés dans leurs opérations, ils ont empoisonné deux chiens.

à la gare du Nord. Cinq heures plus tard, Pierre Rigaut et sa nièce débarquèrent — sous des noms d'emprunt — dans un petit hôtel de la banlieue de Bruxelles.

En emmenant Angèle avec lui, alors qu'il pouvait l'abandonner sur le pavé de Paris, le faussaire de la rue Houdon avait un double but. D'abord empêcher qu'elle ne parlât en cas probable où, demeurée seule, elle eut été arrêtée comme vagabonde. Près de lui l'enfant n'était plus à craindre. Il obéissait ensuite à un second mobile d'une très grande importance pour lui: le parti qu'il pouvait tirer de la malheureuse enfant; de son aspect chétif, de sa nature malade, et par dessus tout de l'obéissance passive qu'il était certain d'en obtenir par la terreur profonde qu'il lui inspirait. Le misérable savait par expérience l'énorme empire qu'il exerçait sur elle! Après avoir entraîné dans la voie funeste où il venait de sombrer, son frère Antoine, être faible et sans énergie, c'était lui qui s'était chargé d'initier l'innocente fillette à leur crime

(A suivre.)

FÉLIX FRÈRES, 18, rue Séguier, PARIS
GUÉRISON RADICALE DES HERNIES (descentes)
par le BANDAGE OBTURATEUR des Spécialistes FÉLIX FRÈRES.

Dans un but de vulgarisation humanitaire de cette ingénieuse découverte dont s'occupe aujourd'hui tout le monde savant, Monsieur Félix, docteur de l'Institut herniaire, recevra à Villefranche, mercredi 25 novembre, hôtel de France; Cahors, jendi 26, hôtel de l'Europe; Brives, vendredi 27, hôtel de Bordeaux; Souillac, samedi 28, hôtel des Ambassadeurs; Ussel, dimanche 29, hôtel du Dauphin; Guéret, lundi 30, hôtel St-François. M. Félix, revient en avril.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche, 15 Novembre 1896

GRAND CONCERT

Offert par l'Orphéon de Cahors, à ses membres Patrons et Dames Patronnes, au profit des pauvres de la ville, avec le concours de Mlle Mars, chanteuse d'opéra comique et M. Plancaide, comique grima.

PREMIÈRE PARTIE

1. Marche Lorraine (Ganne), par l'ORCHESTRE.
2. Gaule et France (Saintis) par l'ORPHÉON
3. La Charité (Faure), par M. ROLLÉS.
4. Tannhauser, (Romance de l'Etoile) (Wagner), par M. LABEDAN.
5. Bonheur des Champs (Lhullier), par M. PLANCAIDE.
6. Si j'étais Roi (Adam); Le Cid (Massenet) par Mlle MARS.
7. Précieuse (Gillet); Petit Choral (L. Dupuy), INSTRUMENTS A CORDES.
8. Trifouillard, le brosseur, Chanson comique (Barbier), par M. PLANCAIDE.
9. Estudiantina (Valse), par l'ORPHÉON et l'ORCHESTRE.

LOHENGRIN

Opéra, de Richard Wagner.

a Récit du Graal. — b Acte I — Scène I

- Lohengrin..... M. ARNAUDET
Le Héraut..... M. FRÉCHEVILLE
Le Roi..... M. ROLLÉS
Chœur, par l'Orphéon

DEUXIÈME PARTIE

1. La Violette, chœur couronné au concours de Périgueux (Paliard), par l'ORPHÉON.
2. Valse du Champagne (Dozon), par M. M. FRÉCHEVILLE.
3. Chansonnette comique, par M. PLANCAIDE.
4. Babillage (Gillet); Sérénade (Bottesini) INSTRUMENTS A CORDES.
5. Maître Pathelin (Bazin); La Dernière Boutelle (Salomon), par M. ARNAUDET.
6. Tannhauser, Marche (Wagner) par l'ORCHESTRE.
7. Maison abandonnée (Goublier); Pierrot Médecin (G. Maquis); Son amant (Habrekorn), par Mlle MARS.
8. J'vas l'dire à m'man, chansonnette comique (Dubost), par M. PLANCAIDE.
9. Le Soir (Gounod); Barcarolle (G. Michel), par M. LABEDAN.

A la demande générale

LE BEAU DANUBE BLEU

Grande valse de Strauss

Exécutée par l'ORPHÉON et l'ORCHESTRE

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 26 Octobre

Présidence de M. H. Valette président semestriel
M. le secrétaire général signale dans le bulletin de la Société de spéléologie, n° 6, tome II, une description des ignes d'Hermet et des Alysses du causse de Gramat, par M. l'abbé Albe.

M. Emile Bastide, médecin en chef de l'hôpital de Tunis, et M. l'abbé Filsac, curé de Peyrilles, présentent, le premier par MM. Valette et de Laroussilhe, le second, par MM. Valette et l'abbé Gary, sont admis à faire partie de la Société à titre de membres correspondants.

M. le président communique une pétition destinée au Parlement et tendant à obtenir le dépôt aux archives départementales des minutes de notaires antérieures à 1789.

M. Greil lit un travail intéressant de M. Louis de Vussy, de Brive, intitulé: « Saint-Eloi en Quercy et la fondation de l'abbaye de Souillac. »

Un membre propose de célébrer, l'année prochaine, les notes d'argent de la Société des Études. Il est décidé qu'une commission sera nommée afin d'étudier cette question.

M. Daynard donne lecture de l'ordonnance royale du 5 avril 1823, érigeant en marquisat la baronnie de Ferrières, en Quercy, au profit de Sylvestre Dubreuilh, gouverneur de Bellegarde et de Douffilhac.

Reyrevignes.

L'infanticide que nous avons annoncé avec nos confrères se réduirait à peu de chose.

Il paraîtrait que la jeune femme qui en était accusée aurait simplement été victime d'un accident qui aurait amené un accouchement prématuré, excluant toute idée de crime.

Dans ces conditions, il est fort probable qu'une ordonnance de non-lieu va être rendue en sa faveur.

Salviac

Dimanche, 8 novembre, vers 3 heures du matin, les habitants de la place de Salviac furent réveillés en sursaut par un bruit épouvantable: une vieille maison, heureusement inhabitée, venait de s'écrouler entièrement.

Cet immeuble, qui depuis longtemps menaçait ruine, était situé dans la rue parallèle à celle de la Porte-du-Claire et appartenait au sieur Louis Cabanes, domicilié à Paris. Loué aux frères Jean et Pierre Bos, négociants en grains, ceux-ci n'y logeaient que leur fourrage, leur boisson, leurs outils, deux mulets et un cochon.

Nous croyons bon de signaler au public ceux qui ont prêté leur courageux concours dans les travaux de sauvetage et de démolition de la maison Cabanes. Outre les frères Bos, principaux intéressés, citons: MM. Henri Francoulon, maître maçon; Félix Lauzé, l'un de ses ouvriers; Henri Cantarel, et surtout Roger Cagnon, jeune soldat de la classe, parti aujourd'hui même pour Montpellier où il va rejoindre le 2^e génie auquel il est incorporé.

DÉCOUVERTE

d'une mine de plomb argentifère dans le Lot

Les journaux de la Corrèze et du Lot nous apprennent que, grâce aux recherches de notre savant compatriote M. Paul Colrat, de Montrozier, ingénieur, une importante mine de plomb argentifère vient d'être découverte à Nonards, (Corrèze), avec ramification dans plusieurs communes du Lot, et extension probable dans l'Aveyron.

Nous croyons que les détails sur cette affaire seront lus avec intérêt par tous ceux que préoccupent l'avenir industriel de notre pays.

Nous recevons en même temps les renseignements suivants:

Le système de filons concédé à Morand près de Beaulieu, chef-lieu de canton important de la Corrèze, a été retrouvé dans les communes d'Aynac et d'Anglars près La-Capelle-Marival (Lot).

Dans cette région, d'après les indications données par M. Plohat et sur des échantillons envoyés par plusieurs propriétaires du pays, une Société de Paris sérieuse, a fait étudier ces gîtes par un ingénieur distingué qui, après avoir constaté la présence du même système de filon qu'à Nonards, a exécuté une série de sondages, par puits et galeries, dont le résultat a été de mettre en évidence la richesse de ces gisements en plomb, argent, cuivre, zinc, etc.

De plus l'or a été remonté en fortes proportions puisque certains échantillons ont fourni à l'analyse plus d'une once (30 fr.) par tonne de matière et l'on sait que par un nouveau procédé de traitement, les gîtes aurifères sont exploitables aujourd'hui quand ils contiennent 1/2 once par tonne.

Un peu plus loin, en suivant toujours la même direction S.-O. et dans la commune du Bourg près de la gare d'Assier, les roches éruptives qui ont précédé l'arrivée au jour de ces colonnes métallifères ont soulevé et rendu visibles des bancs houillers composés de grès, schistes et charbons.

Sur ce point M. Colrat a fait exécuter par MM. Brunet et Maguoux, d'Anglars des galeries et ensuite des puits dont le principal qui atteint 80 m. de profondeur dans le terrain houiller est loin d'être arrivé au primitif.

Les couches de houille au nombre de 506, paraissent être la continuation de celles exploitées au Pouget, à la Draye, au Soulié (Lot) et de celles recherchées en ce moment avec juste raison à Espalion.

Sur toute cette zone s'étendant de Beaulieu jusqu'à Assier, les habitants en raison des richesses minérales qu'elle recèle peuvent espérer la continuation du chemin de fer de la gare d'Assier à Beaulieu en passant par Lacapelle-Marival, St-Céré, Bretenoux et Beaulieu.

Mais dans tout cela, ce qui nous intéresse le plus c'est que, si nous sommes bien informés, les mêmes actes dont nous venons de parler se continuent dans l'Aveyron où ils pénètrent en traversant la rivière du Lot, sur plusieurs points, situés entre les mines de St-Martin-de-Bouillac et celles du Minié, et pas éloignés d'Entraygues, d'Estaing et d'Espalion.

Il paraîtrait que M. P. Varsat et d'autres ingénieurs, auraient reconnu les mêmes roches éruptives de la Corrèze et du Lot avec plusieurs têtes de filon.

Il suffirait peut-être de quelques petits travaux, pour être entièrement fixé sur la valeur de ces gîtes: cela en vaudrait certes la peine, car si ces richesses étaient découvertes dans la vallée du Lot entre Entraygues et Espalion, ce serait possible d'installer sur les bords de cette rivière des exploitations économiques et par conséquent fructueuses, grâce à l'abondance des eaux indispensables pour assurer le lavage des minerais, et afin de mettre en mouvement des machines électriques pour l'extraction des matières. Enfin la main d'œuvre ne manquerait pas.

Espérons-le, car dans ce cas la Compagnie d'Orléans, pour desservir ces centres miniers, se déciderait peut-être à prolonger ses voies de Penchot à Espalion par Entraygues, qui en se soudant à celle projetée de Rodez, donnerait enfin satisfaction à cette population tranquille, travailleuse et intelligente de notre belle vallée aveyronnaise du Lot.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

Obsèques

M. J. Girma, libraire, et sa famille, prient leurs amis d'assister, demain matin, à 8 h. 1/4, aux obsèques de leur oncle, M. J.-P. Girma, décédé hier vendredi, à l'âge de 71 ans. L'assemblée aura lieu à la maison mortuaire, 24, boulevard Gambetta, où se fera la levée du corps. Le cortège l'accompagnera jusqu'au pont Louis-Philippe. La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu au Montat.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 14 novembre 1896

Naissances

Lalanne Elie, rue de la Banque.
Cazaly Jeanne, rue Fénelon, 4.
Mabon Marguerite, rue des Thermes.

Mariages

Delpach Antoine, employé au chemin de fer, et Fely Magdeleine, cuisinière.
Delheil François, cultivateur, et Lescale Antoinette, revendeuse.

Décès

Castagné Jean, percepteur, 62 ans, cours de la Chartreuse, 7.
Henry Blaise, cultivateur, 71 ans, (Hospice).
Cocula Henriette, ép. Mabon, 26 ans, rue des Thermes.
Cassan François, cultivateur, 48 ans, rue du Rempart, 19.
Martel Jean, cultivateur, 26 ans, célibataire, (Hospice).

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le public est parfois difficile à contenter. Il veut du nouveau et toujours du nouveau. Il a pleine confiance dans le dicton populaire: Tout nouveau, tout beau. Mais il se trompe parfois et souvent il a eu à regretter d'avoir assisté à des spectacles qui, pour être nouveaux, n'en étaient pas moins d'un goût douteux quand ils n'étaient pas interprétés par des artistes plus douteux encore.

L'affiche portait, pour jeudi dernier, *La Petite Fadette*; cette pièce, ou du moins le roman de George Sand d'où elle est tirée, est trop connue pour attirer un nombreux public au théâtre. Aussi est-ce avec regret que nous avons constaté de nombreux vides dans la salle. C'était vraiment dommage, car rarement il nous a été donné d'assister à une meilleure représentation. M^{me} Jane May a été parfaite, — c'est le mot, et nous n'en dirons pas davantage — dans le rôle de *Fadette* et M. Gouneau a joué le vieux *Barbeau* avec talent et bonheur. Tout le monde a admiré son jeu aussi savant que parfait.

Le vaudeville *Si jamais je te pince*, de Labiche a été rendu avec un entrain endiable. Les éclats de rire suscités par la verve du spirituel comédien ont dissipé les larmes indiscretes que les malheurs de la petite *Fadette* avaient fait couler.

Nous rappelons que demain l'orphéon de Cahors donnera un grand Concert au profit des pauvres de la ville. Le programme, dont la composition est des plus alléchantes, et la réputation des artistes qui prêtent leur concours pour cette soirée nous sont un sur garant du succès de ce concert.

LA CHARGE DES HÉROS

Tambour battant, baïonnettes croisées, sabre brandis, lances pointées, une poignée de soldats s'élança à la charge. Troupe étrange! Le garde française y conduisit le « Sambre-et-Meuse »: le grenadier de l'Empire y voisine avec le *pioupiou* actuel. Voici les vainqueurs de Fontenoy et ceux de Valmy; ceux aussi d'Arcole, de Marengo, d'Austerlitz, de Constantine, de l'Alma, du Dahomey; tous les braves qui ont promené à travers le monde le drapeau français.

Cette jolie vignette, remarquable de dessin et de coloris, qu'on peut voir à la devanture des kiosques, des marchands de journaux, des librairies de gares, orne la couverture de la *Bibliothèque de Souvenirs et récits militaires*, dont elle est un saisissant résumé.

Luttes formidables contre l'Europe coalisée, jours glorieux des éclatantes victoires, jours sombres où les vaillants soldats de France succombèrent sous le nombre, mais surent, en mourant sauver l'honneur du pays, voilà ce que symbolise le dessin que nous avons décrit, et c'est aussi ce que montre la *Bibliothèque de souvenirs et récits militaires*.

En une série de coquets volumes, de 32 pages chacun, ornés de nombreuses gravures et de cartes, et qui se vendent chaque samedi au prix mirifique de 15 centimes, elle condense le meilleur des mémoires et récits relatifs aux grandes époques de nos annales.

Trente volumes ont déjà paru. Signalons particulièrement: *d'Ulm à Austerlitz* par le général baron Tiébaud; *Sébastopol* par S. M. I. Alexandre III, père du Tsar actuel; *Paris assiégé* par Jules Claretie (de l'Académie); *les exploits du corsaire Tom Sowile*; *les Derniers Jours de Maximilien* par Paul Gault; *la Bataille de Parie en 1814* par Henri Honssaye (de l'Académie); *Les Héros en guenilles* (Lodis, Arcole, Rivoli); *Esting et Wagram* par le général Mathieu Dumas; *l'Amiral Courbet en Extrême-Orient* par Maurice Loir; *Malplaquet* par le marquis de Vogüé (de l'Institut); etc.

M. Paul Gault, qui dirige la publication, —

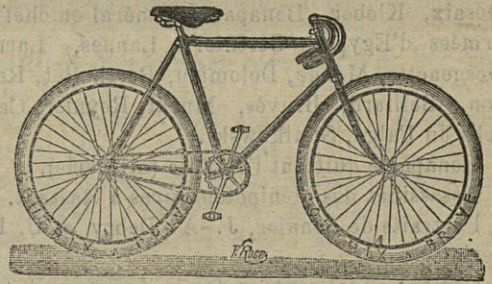
chercheur infatigable doublé d'un écrivain de race — connaît mieux que personne les trésors des mémoires publiés ou inédits que nous ont légués les combattants des grandes guerres. Il s'applique et réussit à en prendre surtout le côté pittoresque: tableaux de batailles, scènes de la vie des camps ou des bivouacs, anecdotes curieuses et peu connues sur les grandes figures militaires.

Il les accompagne de notices, dont l'ensemble en sa brève précision, constituera une histoire militaire documentée et complète.

Nulle lecture n'est plus instructive, nulle aussi n'est plus attrayante, car les auteurs de la *Bibliothèque de Souvenirs et Récits militaires*, presque tous témoins et acteurs des faits qu'ils racontent, ont mis dans leurs descriptions l'éclat des choses vues, la sincérité, l'enthousiasme. On revit en les lisant la merveilleuse épopée qu'ils retracent.

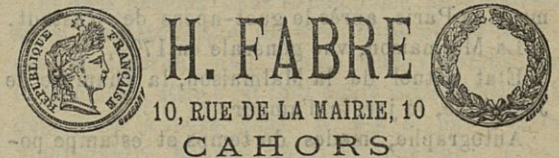
La *Bibliothèque de Souvenirs et Récits militaires* est éditée à Paris, chez M. Henri Gautier, 55, quai des grands-Augustins.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
RECHERCHES

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

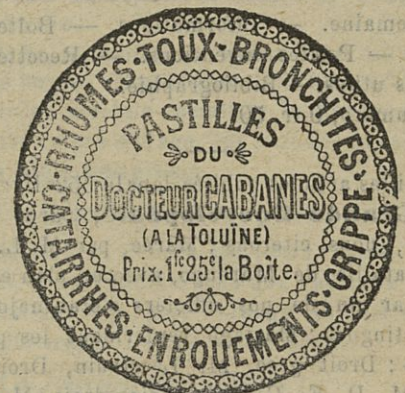
LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par
MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Docteur CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Docteur CABANES et vous serez guéri.

Dépot Ph^o DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

A l'Imprimerie LAYTOU

Cartes de Visite

Depuis 1 fr. 25 le cent

Livrées dans la journée

Bibliographie

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2000 peintures, gravures, sculptures, estampes, Médailles, objets...

Voici un extrait des 39 planches contenues dans le 27^e fascicule :

Bataille du Mont-Thabor, gagnée par Bonaparte sur Djizzar Pacha, 17 avril 1799.

Marche dans le désert (d'après un tableau d'Horace Vernet).

Combat et victoire d'Aboukir en Egypte, 25 juillet 1799.

Suite des portraits exécutés au crayon, par Dutertre, des généraux et des membres de la commission de l'expédition d'Egypte : Juuot, Desaix, Kléber, Bonaparte, général en chef des armées d'Egypte, Berthier, Lannes, Larrey, Desgenette, Monge, Dolomieu, Berthollet, Rampon, Belliard, Bruyès, Murat, Reynier, Cafarelli du Falga, Shulkowski.

Bonaparte quittant l'Egypte (allégorie). Assassinat des plénipotentiaires à Rastadt. Portraits de Bonnier, J.-A. Debry et C. Roberjot.

Combat naval soutenu par la Loire sur la côte d'Irlande, 26 vendémiaire an VII.

Cinquième combat soutenu sur la côte d'Irlande par la Loire, 27 vendémiaire an VII.

Fac-similé d'un des placards collés sur les murs de Paris, après le guet-apens de Rastadt.

La Malmaison, vue générale en 1799.

Etat actuel de la Malmaison, la chambre de Joséphine, le jardin d'amour.

Autographe, modes du temps et estampe populaire.

Toutes ces images sont accompagnées d'un texte explicatif, etc.

Prix de ce fascicule in-4^o oblong... 60 c.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 15 novembre 1896 : Etude sur la résistance au roulement des bandages pneumatiques : L. B. — Excursion au bois de Paolive : Albert Tissandier. — Troisième course d'automobiles : E. Hospitalier. — Recherches scientifiques sur le cerf-volant : G. P. — Dégraissage de l'eau d'alimentation des chaudières à vapeur. — Une des plus petites maisons de Paris : Albert Tissandier. — Lampe électrique : G. Mareschal. — Electrolyseur. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 2 novembre 1896 : Ch. de Villedeuil. — Les machines à agglomérer. — Invention originale américaine : Ch. Marsillon.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 20) La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles. — Bibliographie. Un numéro, 0 fr. 50.

Parmi les articles publiés dans la 552^e livraison de la Grande Encyclopédie, parue cette semaine, nous citerons : Marée, par M. L. Béguin; bataille de Marengo, avec un plan explicatif, par un de nos officiers d'état-major les plus distingués; Mariage, renfermant les paragraphes : Droit grec, M. Lécrivain, Droit romain, M. P.-F. Girard, ancien droit, M. Planiol, Droit canon, E.-H. Vollet, Droit actuel, M. E. Dramard, Législation comparée, M. E. Lehr, Législation militaire, etc. et Marie, mère de Jésus-Christ, par M. E.-H. Vollet. Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

DEMANDEZ chez LIBRAIRES tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors) La petite Carte de poche DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Brive, Gignac-Cressensac, Souillac, Cahors, and Montauban with departure and arrival times.

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Cahors, Montauban, and Paris with departure and arrival times.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules between Cahors and Libos, listing stations like Cahors, Libos, and Paris.

De LIBOS à CAHORS

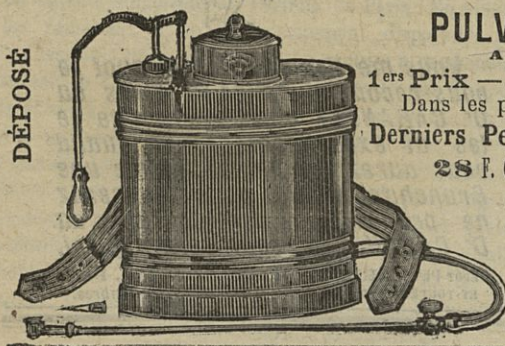
Table of train schedules between Libos and Cahors, listing stations like Libos, Cahors, and Paris.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules between Cahors and Capdenac, listing stations like Cahors, Capdenac, and Paris.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules between Capdenac and Cahors, listing stations like Capdenac, Cahors, and Paris.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé 1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Advertisement for a piano, mentioning 'Pour le prix de Fr. 7 25' and 'centre remboursement'.

Advertisement for PIANOS MUSIQUE & ORGUES, mentioning 'Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852' and 'Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues'.

Advertisement for GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU, listing various skin conditions like Darts, Eczéma, Acné, Psoriasis, etc.